

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations participants

NOM : **Prénom :**

Date de naissance : __/__/____ **Tél Mobile :**

Adresse postale :

Adresse mail :

Indications médicales, Régime alimentaire

FORMULE

Hébergement en pension complète du jeudi soir au dimanche midi.

Couchage individuel (lit simple) en chambre double

L'accès aux piscines, spa, sauna pendant les horaires d'ouverture.

Les cours de danse, les activités, les animations, les soirées dansantes.

Les boissons softs et alcoolisées pendant les soirées.

Les draps, les serviettes de toilettes et le ménage en fin de séjour inclus.

- Pour une inscription jusqu'au 30 Septembre : P.A.F à 265 €

- Pour une inscription du 1er au 19 Octobre : P.A.F à 295 €

Option "solo" : Séjour en chambre individuelle : 120 €

CLOTURE DES INSCRIPTIONS SAMEDI 19 OCTOBRE

COMPOSITION DE LA CHAMBRE

Nom de la personne avec qui je souhaite partager ma chambre :

Merci de vous assurer que ces personnes ont bien réservé leur place

FORMULE SOLO

Ce séjour m'a été recommandé par

MODE DE PAIEMENT

Merci de libeller **les chèques** à l'ordre de : SALSA CALIENTE

En ligne

Par chèque

Espèces

Virement

IBAN : FR76 1027 8061 9400 0205 9650 163

BIC : CMCIFFR2A

Mention « lu et approuvé » + signature :

Merci de remettre ce formulaire accompagné de votre règlement à votre professeur

MENTIONS LÉGALES

- ✓ J'accepte les conditions du séjour telles quelles sont notifiées dans le descriptif ci-joint.
- ✓ J'atteste avoir plus de 18 ans.
- ✓ Je certifie bénéficier d'une assurance individuelle me couvrant pendant de ce séjour.
- ✓ J'autorise l'organisateur à utiliser mon image, à travers des supports photos ou vidéos, pour faire la promotion des événements qu'il organise.

NE SONT PAS INCLUS DANS LA FORMULE

- Le transport
- Les activités extérieures, les excursions, les dépenses personnelles, les sorties...

SONT INCLUS DANS LA FORMULE

Hébergements : Le séjour se déroulera au village Cap France La Bolle à St Die des Vosges. Vous serez logés en chambre double avec lit séparés, ou avec supplément et sous réserve de disponibilité, en chambre individuelle. La répartition se fera en fonction de vos souhaits sous réserve de disponibilité et de faisabilité.

Pension : Le séjour est proposé en **en pension complète** (diner du jour 1, au déjeuner du jour 4). Les rafraichissements pendant les soirées sont compris.

Cours de danse : Les cours de danse prévus au programme seront accessibles à tous en fonction de votre niveau.

PAIEMENTS

**Toute inscription est ferme et définitive, et vous engage à payer la totalité du montant.
Votre inscription n'est pas remboursable. AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué.**

Toute inscription doit être accompagnée d'un règlement.

Pour tout absence ou retard de paiement SALSA CALIENTE se verra dans l'obligation d'annuler votre réservation.

Les règlements doivent impérativement être viré, effectué en ligne, remis à votre professeur ou envoyer par courrier avant le 19 Octobre 2019.

Il est impératif de nous communiquer toutes les informations demandées sur Le bulletin d'inscription et d'écrire lisiblement afin que nous puissions vous confirmer votre inscription et vous envoyer, si besoin, une attestation de paiement lors de la réception de votre règlement.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

SALSA CALIENTE agit en qualité d'organisateur de ce séjour et décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'incident ou évènement imprévisible ou intempéries.

SALSA CALIENTE ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un malaise ou d'une blessure accidentelle.

Il appartient à chaque participant de vérifier qu'il est en règle avec les formalités d'assurance et en bonne santé pour participer aux activités.

En cas :

- d'annulation du participant
- séjour interrompu ou abrégé (du fait du participant) quelle qu'en soit la cause,
- prestation non consommée (du fait du participant) quelle qu'en soit la cause,
- retard de paiement,

Aucun remboursement ne sera effectué.

SALSA CALIENTE se donne le droit d'annuler ce séjour si le nombre de participants n'atteint pas le nombre de 40 en date du 10 Octobre